

EN VILLAGE

Adresse ou lieu-dit

FOUGERES

Arrondissement

ANTRAIN

Canton

CALICE ET PATENE N° 2

91 04

Dénomination et titre de l'œuvre

33 04 Matricule

35000828

Lieu de conservation

Édifice contenant l'œuvre

EGLISE PAROISSIALE

Emplacement et position dans l'édifice **SACRISTIE**

Propriétaire

COMMUNE

Protection M.H.

État de conservation

Dossier établi le

20 DECEMBRE 1977

par CASTEL
par

TITRE 1 DESCRIPTION

1. DENOMINATION ET TITRE: calice et patène n° 2
2. MATERIAU DE STRUCTURE: argent. MATERIAU DE DECOR: or émail.
TECHNIQUE DE FABRICATION: métal en feuille repoussé.
TECHNIQUE DE DECOR: repoussé, ciselure, repercé, fonte.
3. ASPECT DU METAL: poli
4. ASSEMBLAGES: technique: vis sur tige soudures enfilage
 emplacement: intérieur pied fausse-coupe.
5. DIMENSIONS Calice: H.: 22 cm; D. pied: 15 cm; D. coupe: 9,5 cm. Patène: D.: 14,5 cm.
6. POIDS " 390 gr. " 130 gr.
7. STRUCTURE Disposition des éléments 8. FORMES plan; volume 9. DECOR

Calice:

Pied	bâte	six lobes	droite	
	bordure	six lobes		perlé
	dessus	circulaire	évasé	fleurs de lis
	collerette	"		
Tige	terrasse	"		
	noeud	"		— six cotes —
	collerette			
Coupe avec	fausse coupe	"	semi-ovoïde	lis sur fausse-coupe
				(voir inscription).
Patène	fond	"	plat	fleur de lis
	marli	"	plat	uni.

EGLISE PAROISSIALE

Calice et patène n° 2, argent doré, 2 è moitié XIX

Cliché CASTEL

77.35.492 Z

